Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 4

Artikel: Vieille ganache
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207537

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et la vieille aubergiste de répondre :

— C'est ma fille, là-haut, qui souffre et souffre tant.

Dufour s'informe, donne des conseils, laisse entendre qu'il est docteur en médecine.

Alors la maman insiste ; le bon docteur doit voir sa fille. Déjà deux paysans attablés, qui ont suivi la conversation, s'étonnent que le docteur se fasse prier. On entend les mots d'inhumain, de mauvais protestant... Dufour ne peut plus reculer.

Il se rend dans la chambre de la malade.

Il n'y fit pas long feu ; mais quand, au grand trot des chevaux, il eut mis entre lui et l'auberge une distance respectable, il partit soudain d'un éclat de rire, en criant à ses compagnons :

— Ce n'est pas d'un docteur qu'elle a besoin, l'accorte fille... c'est d'une sage-femme !!

Ne dites pas *se non è vera :* l'histoire est authentique.

N'insistons pas sur les folles équipées de ce citoyen, bonne tête et excellent cœur, tout de philanthropie exquise et profonde, frondeur et gobeur, qui, à tout le moins, eut le mérite de faire la renommée des Avants comme station climatérique... G. Bettex.

La logique de Toto. — Est-ce pas, maman, on n'a pas le droit de punir celui qui n'a rien fait ?

— Non, bien entendu, mon chéri.

— Eh bien, le maître m'a flanqué une retenue aujourd'hui, parce que je n'avais pas fait mes devoirs !

UNE BANDE SUSPECTE

Le document ci-après est extrait des dépositions faites, en 1712, par devant « Noble, Magnifique, Puissant et très Honoré Seigneur Baillif de Lausanne », à propos d'une bande de Savoyards qui traversait le pays de Vaud pour aller renforcer les catholiques, vaincus à Villmergen le 25 juillet 1712.

Le 30 septembre 1712, maistre Jean-Jaques Bouvier, batellier habitant à Morges, a declaré et asseuré par sa bonne foy que venant aujourd'huy depuis Moudon, avec les srs Jean Amalrich et Jaques Garcin demeurant à Lausanne, ils ont rencontré bien environ cent Savoyards, tous de gens bien faits et de bonne taille, qui avoyent des abressacs et des pistolets dedans, et qui estoyent en diverses troupes. Et comme ledit Bouvier a soubçonné que ces gens n'estoyent pas des mercerats ou peigneurs de chanvre, ainsi qu'il en passe toutes les années, et qu'il a cryé qu'ils alloyent du costé de Lucerne, il s'est adressé à une partie et leur a parlé savoyard en leur demandant s'il pourroit passer le lac.

Sur quoy ils luy ont dit qu'ouy, qu'ils l'avoient bien passé, et luy ont demandé s'il estoit aussi Savoyard, et leur ayant repondu qu'ouy pour tacher de découvir leurs affaires, il leur a aussi demandé s'ils ne connoissoyent pas le Banon qui est batellier de Thonon, qui estoit son frère. Ils luy ont repondu qu'ouy et que luy Bouvier étoit un brave, et luy ont demandé d'où il venoit. Il leur a repondu d'Allemagne, et luy ayant encore demandé des nouvelles, il leur a dit que les Huguenots avoyent perdu. Là-dessus ces Savoyards ont dit : « Que Dieu vous bénisse et la Sainte Vierge ! Vous nous donnés bonnes nouvelles. » Et d'autres ont dit qu'ils y alloyent en recrues pour y prendre les armes et que le reste des Huguenots seroit bien tost fait.

Et d'autres ayants remarqué que ledit Bouvier avoit rit, ont dit : « Nous y allons bien malgré vous ! » Et enfin que quelques-uns luy ont dit qu'il y en avoit 45 qui avoyent passé de Savoye en ce pays sur un mesme batteau.

Ledit sieur Amalrich a déclaré la mesme chose.

Ledit Garcin de mesme.

François Martin de Pully a dit que venant de Moudon, où il estoit allé accompagner son frère qui va en garnison pour le service de LL. EE., il a rencontré plusieurs bandes de Savoyards de cinq ou six hommes et qu'ayant joint ledit Bouvier et sa compagnie, il a entendu ce que ceux de la dernière bande luy ont repondu, la mesme chose que ce qu'il a raporté cy-dessus.

Ce que lesdits déposants ont dit avoir crû, par le devoir et serment de fidélité qu'ils ont à LL. EE., devoir venir déclarer au Noble, Magnifique, Puissant et très Honoré Seigneur Ballif de Lausanne, lequel a fait rédiger le tout par écrit par son secrétaire baillival soussigné, ledit iour 30e 7bre 1712.

Archives cantonales.

Vieille ganache. — Marie-Louise demanda certain jour à Napoléon la signification de l'épithète « vieille ganache », qu'il avait laissé échapper en parlant de l'empereur Joseph II.

— Cela veut dire « un sage vieillard », répondit l'auguste époux. A quelque temps de là, l'impératrice voyant entrer Cambacérès, lui dit avec bienveillance ; « Vous êtes la plus grande ganache de la Cour. »

Il est, en somme, plus correct d'appeler les choses par leur nom, et cela évite tout malentendu.

LA VIGNE

Les troubles qui viennent d'agiter la Champagne ramènent la pensée sur la plante qui fait vivre tant de personnes dans le canton de Vaud et ailleurs, si bien qu'on peut dire : quand la vigne va, tout va.

Selon la légende grecque, l'origine de la vigne est celle-ci : Bacchus, rencontrant un jour sur son chemin une jeune plante, délicate et tout à son goût, prit un os d'oiseau et l'y glissa ; la plante grandissant, le dieu la porta dans un os de lion ; mais l'os de lion étant devenu lui-même trop exigu, Bacchus eut recours à un os d'âne pour y enfermer sa trouvaille. Gaîté, force, stupidité : trilogie du vin. Dès son enfance, la vigne a reçu le don dangereux de rendre joyeux et robuste qui boit modérément du jus exquis de son produit, en même temps que d'affaiblir et abrutir qui en abuse.

D'après les historiens, le cep précieux fut cultivé tout d'abord par les Chinois. La grande muraille de Chine franchie, la vigne s'implante en Perse. Puis elle s'épand, croît dans Memphis, dans Jérusalem, dans Babylone, pénètre sur les coteaux admirablement exposés de la Grèce. D'Athènes, la vigne est transplantée à Rome, sur le penchant des sept collines. Son vin imprime ses qualités énergiques aux descendants de la Rome primitive.

Les Phocéens, ayant appris à tailler la vigne aux Marseillais, la civilisation s'ouvre peu à peu une voie riante sur les bords du Rhône. Plus tard, le cep envahit le sein de la Gaule, où César trouve de nombreux vignobles, dont la richesse de produits ne le cède pas, de son propre aveu, aux crus les plus fins de Grèce et de Rome.

D'ailleurs, la culture de la vigne prit dans la Gaule une extension si spontanée, que Domitien, sous le prétexte d'une disette de blé, ordonna la destruction de tous ses vignobles. Peut-être le despote avait-il compris que les Gaulois puisaient dans le vin le courage, l'héroïsme, l'abnégation dont ils avaient fait preuve au moment de la conquête.

Fort heureusement, deux siècles plus tard, Probus ordonna de replanter en Gaule tous les vignobles détruits par l'édit de Domitien.

En 316, l'évêque saint Martin, de Tours, apporta des ceps aux habitants des rives de la Loire.

En 330, l'empereur Justinien ordonna des plantations aux environs de Paris.

Les Francs se montrèrent tout aussi enchantés que les Gaulois du noble breuvage, et désormais la vigne prospéra grandement.

Il fallut un tyran astucieux comme Henri III pour ordonner, par lettres patentes, en 1578, la destruction des vignes aux environs de Bordeaux.

Louis XV devait l'imiter dans cette voie funeste, en publiant son édit du 5 juin 1732, condamnant à 3,000 francs d'amende quiconque planterait des vignes sans une autorisation royale.

De tous les pays viticoles, c'est la France qui occupe le premier rang, pour la renommée de ses produits autant que pour l'étendue des vignobles. Il est compréhensible qu'elle s'en montre glorieuse. On raconte que le colonel Bisson, se rendant à l'armée du Rhin, fit présenter les armes à son régiment au moment où il défilait devant le clos Vougeot ?... Et n'est-ce pas le même sentiment de fierté nationale qui animait dom Goblet, le dernier cellerier de l'abbaye de Cîteaux, lorsqu'il répondait à un haut personnage qui lui transmettait le désir de Napoléon Ier d'acquérir quelques fûts de sa cave :

— Si l'empereur veut du Vougeot de quarante ans, qu'il vienne en boire chez moi. Je n'en vends pas.

Aujourd'hui, grâce aux chemins de fer, et les viticulteurs ayant été gagnés par l'esprit du négoce, les meilleurs crus s'exportent dans le monde entier.

Le commerce et l'industrie peuvent changer de mains : seule la terre est immuable, la bonne terre du vignoble dont les entrailles fécondes donnent au cep sa sève et au raisin son parfum.

N'avait-il pas raison, ce vigneron de Beaune qui répondait au prince de Condé, auquel il avait fourni des plants de Volnay qui n'avaient pas prospéré : « Monseigneur, il aurait fallu apporter avec les plants, la terre et l'exposition ».

De savants philosophes déclarent que la civilisation des peuples n'est pas inhérente aux vins qu'ils consomment, qu'elle se rattache à des causes multiples, à des lois invariables, parfois à des évolutions accidentelles déterminées par le contact d'une race étrangère.

Mais il est cependant permis d'admettre que, si la teneur des aliments que nous absorbons influe sur notre force musculaire, un vin de bonne qualité peut avoir une action directe et bienfaisante sur notre cerveau et améliorer, par conséquent, nos facultés intellectuelles.

Buvons donc sans crainte le bon jus de nos terroirs.

Honore ton père. — Un vieux pasteur redescendait d'un village haut perché dans les montagnes vaudoises. Il était allé passer quelques jours chez son fils, qu'il n'avait pas revu depuis bien des années.

— Comment vous êtes-vous trouvé de votre séjour là-haut ? lui demande une de ses connaissances.

— Hum ! je crois que je n'y retournerai pas : mon fils m'avait fourré dans une glacière, une chambre donnant au septentrion. Décidément, il pratique trop le précepte : *Au nord*, ton père...

Les spectacles. — Belles représentations en perspective, au **Théâtre** de Lausanne. Qu'on en juge par cette énumération :

Dimanche 29 janvier, en matinée, *La Femme X*, drame en 5 actes de M. Alexandre Bisson. — En soirée, *Le Bois sacré*, comédie en 3 actes de MM. de Flers et Caillavet.

Mardi, 31 janvier : *Les Femmes savantes*, de Molière, et *Le Flibustier*, de Jean Richepin.

Jeudi 2 février : Pour la première fois à Lausanne, *Magda*, comédie en 4 actes de Sudermann, traduction de Reymond.

— Au **Kursaal**, *Rêve de valse*, le gros succès de la saison, continue de faire salle comble et attirer la foule bien des jours encore. M. Tapie peut s'estimer heureux d'avoir monté ce charmant spectacle.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO